

Concept de Gare Contemporaine

Mission de Fabienne KELLER, Sénatrice du Bas Rhin

Déplacement à Rambouillet

Lundi 5 janvier 2009

En présence de :

Gérard LARCHER, Sénateur-Maire de Rambouillet, Président du Sénat;

Jean-Frédéric POISSON, Député des Yvelines,

Francine PRIME, Sous Préfet de l'Arrondissement de RAMBOUILLET,

Marie-Thérèse BESSON, Présidente du SITERR;

Michel LHEMERY, conseiller Municipal en charge des transports et du développement durable ;

Jacques PIQUET, conseiller Municipal en charge de l'urbanisme;

Sophie BOISSARD, Directrice de la Stratégie à la SNCF;

Bernard BATAILLE, Président de la communauté de communes;

Christian OUDIN, Conseiller du Sénat;

Jean Michel VINCENT, Directeur de la Stratégie et du développement durable, DREIF ;

François-Régis ORIZET, Directeur Adjoint Réseau Ferré de France accompagné de

Marie Reine DUBOURG, Chargée des relations parlementaires ;

Bénédicte TILLOY, Directrice régionale SNCF de Paris Rive Gauche ;

Ludivine MANTIN, Chef de Gare ;

Emmanuel PIERZO, Directeur de VEOLIA Transports ;

Monsieur FLAHAUT, Ingénieur divisionnaire, DDEA

Marie-Christine BARROW, Conseiller spécial auprès de Gérard LARCHER

Victor DUBRULLE, Chef de cabinet de Gérard LARCHER, Mairie de Rambouillet

Déroulé :

12h04 : arrivée de Madame Fabienne KELLER à Rambouillet (Gare) ; (train au départ de Paris Montparnasse à 11h 34)

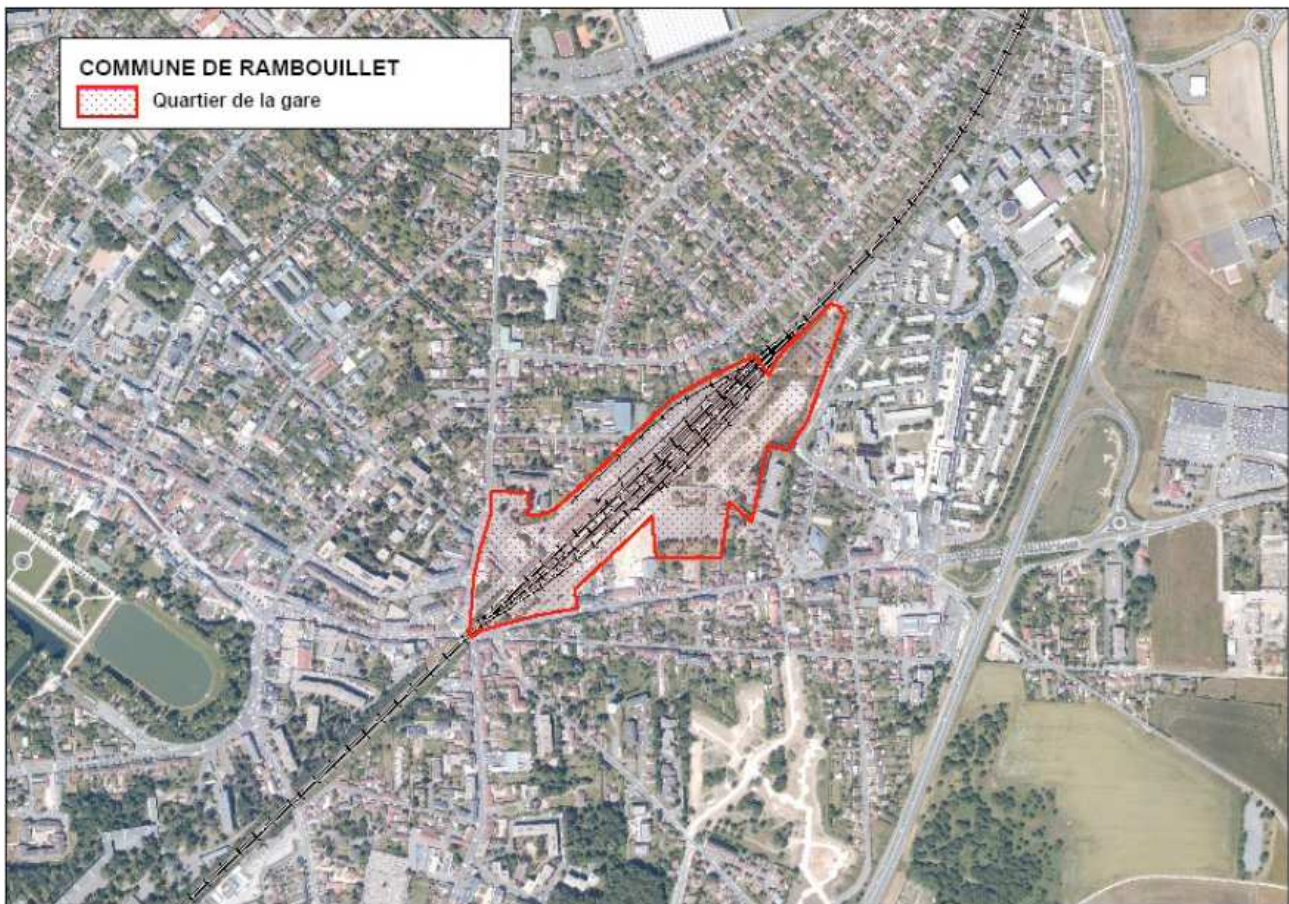
12h04 : accueil de Gérard LARCHER ;

12h20 : arrivée à la Sous Préfecture – déjeuner de travail ;

14h45 : départ de la sous préfecture visite de la gare, des terrains et du projet immobilier "le Montparnasse" (Présence éventuelle de la presse) ;

15h45 : arrivée salle au sein du Bâtiment "le Montparnasse" (Présentation d'un document de synthèse à Madame Fabienne KELLER et conférence de presse) ;

17h06 : Départ pour Paris arrivée à 17h 34



Rappel du contexte : Dans le cadre des objectifs prioritaires de la politique de développement durable, et plus particulièrement des actions du gouvernement visant à permettre l'émergence de la ville durable, le premier Ministre, François FILLON a confié une mission sur le concept de gare contemporaine, conçue comme un lieu d'échange et de complémentarité entre les transports, un lieu de vie et de services, et le centre d'un quartier urbain dense et durable.

Cette étude devra formuler des recommandations pour :

- 1/ développer l'écomobilité en facilitant les déplacements combinant plusieurs modes de transports et les services rendus aux usagers : « billettique » et information en temps réel. Outils de gestion atténuant les ruptures liées à la multiplicité des exploitants et des maîtres d'ouvrage ;
- 2/ développer des services (bureaux, commerce, loisirs, services publics, logements) et densifier les activités nouvelles à proximité des nœuds de transport, pour créer dans le quartier de la gare un pôle de vie, lieu d'échanges sécurisé et agréable à vivre ;
- 3/ tirer parti de ces pôles, en tant qu'opérations immobilières liant le public et le privé, qui ont un impact sur la transformation urbaine des quartiers proches ;
- 4/ identifier les modes de gestion de la gare contemporaine les plus appropriés pour permettre le développement des services ferroviaires.

Dans le cadre de sa mission et sur proposition de Gérard LARCHER, Fabienne KELLER a décidé de visiter la gare de Rambouillet et son environnement.

Cette visite s'inscrit dans la singularité de Rambouillet, qui en matière ferroviaire est desservie par le réseau transilien et par le réseau TER Centre. Ville à la frontière de l'Ile de France le train est le moyen de transport privilégié des Rambolitains, des habitants du Sud-Yvelines et du nord de l'Eure et Loir pour se déplacer vers Paris pour des raisons tant professionnelles que de loisirs ou d'études. Moyen de transport essentiel, le train, est complété par un réseau de transport public en autobus. La ville s'est engagée à assurer une coordination intermodale répondant aux besoins des Rambolitains. Ainsi la mise en place du nouveau cadencement sur la ligne qui relie Paris à Rambouillet doit être l'occasion d'accroître l'offre de transport en bus tout en assurant des liaisons coordonnées entre le train et le bus. L'amélioration du service rendu pourrait devenir possible par l'utilisation des moyens de communication en temps réel avec la mise en place d'un service d'affichage électronique destiné à l'informer du trafic et sous réserve d'un niveau suffisant de fonctionnement des trains (fiabilité, capacité).

L'action déterminée de Rambouillet pour développer les transports en communs s'inscrit également dans une volonté affirmée de promouvoir un développement durable favorisant les moyens de transports verts ou collectifs. Plusieurs mesures vont dans ce sens comme le développement des pistes cyclables, la mise à disposition d'abris à vélo au sein de la gare. La municipalité travaille à la mise en place d'un PLD (Plan Local de Déplacement) qui sera annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) révisé et permettra de définir les axes d'actions prioritaires en matière de mobilité durable. Son étude est engagée. Il doit prendre en compte le renforcement des liaisons de part et d'autre de la RN 10, notamment voies cyclables, piétonnes, les transports collectifs, la diminution des trafics de transit et le co-voiturage. Ces différents points sont discutés à Rambouillet au sein d'une commission transport mise en place en octobre 2007 regroupant les différents acteurs publics et privés. Ils s'inscrivent dans une démarche coordonnée avec la région, le département et la SNCF pour desservir les communes rurales environnantes.

Au delà de l'enjeu essentiel d'assurer depuis la gare une desserte satisfaisante, régulière et fiable par le train et le bus, la ville **de Rambouillet a l'ambition de rénover le quartier environnant la gare pour en faire un lieu de vie et de service urbain répondant aux objectifs de développement durable et de qualité de vie moderne.** C'est l'objet du cahier des charges qui a été déposé préalablement à l'aménagement du quartier de la gare en novembre dernier et qui sera

présenté plus loin.

L'ambition et l'énergie déployée pour faire du secteur de la gare de Rambouillet un modèle de secteur de gare contemporaine implique de relever certains défis :

- Renforcer la communication avec la SNCF ;
- Rénover la gare elle-même en la rendant accessible ;
- Ligne à la jonction de la région Ile de France et de la Région Centre : nécessité d'une meilleure coordination pour une meilleure qualité de service correspondant aux besoins réels des usagers;
- Nouveau cadencement : au delà de la période de mise en place, s'assurer d'une meilleure qualité de service avec une évaluation prochaine et un suivi régulier.

<p>Le train à Rambouillet : vers une amélioration du service aux voyageurs par une gestion intermodale optimisée.</p>
--

La SNCF et le STIF ont signé un nouveau contrat pour les années 2008-2011 qui s'engage à des résultats concrets :

- Meilleurs suivi de l'offre, plus grande exigence de qualité de service, développement des investissements;
- Renouvellement et rénovation des matériels roulants;
- Schéma directeur des Parcs Relais pour favoriser l'accès aux gares en voiture;
- Investissement et développement des services à l'intérieur des gares.

Ces résultats promis et attendus seront nécessaires pour remettre les voyageurs « au cœur des décisions », ils sont un pré requis pour que les gares franciliennes soient au cœur des enjeux de développement durable, de qualité de vie et de sécurité des Franciliens et des Rambolitains.

Le nouveau cadencement devenu opérationnel depuis décembre 2008 a pour objectif:

- Plus de lisibilité (horaires faciles à mémoriser car identiques à toutes les heures);
- Plus de régularité (ordonnancement rigoureux des circulations);
- Meilleure adaptation aux nouveaux besoins

Suite à sa mise en place, la ponctualité, l'information et un nombre de voitures adapté au besoin doivent être assurés pour que les voyageurs se sentent « au centre de la décision ». A Rambouillet, la qualité de service nécessite une coordination améliorée entre les différents acteurs dans la mesure où les lignes dépendent en partie du STIF et en partie de la région Centre.

Le nouveau cadencement est également été l'occasion de mettre en place une nouvelle offre de

transport par bus (1 228 900 voyageurs chaque année par le réseau R'bus) destiné à accroître l'offre notamment le week end en assurant une coordination intermodale avec les horaires des trains. L'offre de transport de bus s'améliore avec la mise en service du Système d'Aide à l'Exploitation et D'information des Voyageurs sur le réseau bus de Rambouillet destiné à offrir:

- une information voyageurs embarquée;
- une information voyageurs aux points d'arrêts;
- une radiolocalisation garante de la sécurité des voyageurs;
- un suivi d'exploitation;
- une gestion des correspondances avec les trains.

Vers un aménagement du quartier de la gare : création d'un lieu de vie et de service urbain répondant aux objectifs de développement durable et de qualité de vie moderne

La délégation à l'action foncière (DAF) a été chargée pour le compte du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, de la mise en œuvre du programme national de mobilisation du foncier public en faveur de la construction de logements.

C'est dans le cadre de ce plan d'action que plusieurs terrains ont été identifiés en coordination avec la municipalité aux abords de la gare de Rambouillet :

- un terrain, ancienne implantation d'une subdivision de l'Equipement, d'une superficie de 17 553 m² et sur lequel sont situés un hangar, une habitation, d'anciens bureaux, des cuves d'hydrocarbures ainsi que des dépôts de sel et de matériaux divers. Actuellement le terrain est occupé par le conseil Général.

- un terrain bâti appartenant à la SNCF, destiné à être cédé, d'une superficie de 7468 m².

- Les terrains contigus appartenant à la ville et actuellement exploités en parking (6376 m²).

-Par ailleurs le terrain d'assiette de l'ancienne gare de Marchandises, appartenant à RFF et à la SNCF d'une superficie d'environ 17700m², occupé par des activités ferroviaires ancienne, des installations ferroviaires militaires non utilisées et un logement, est inclus dans le périmètre de l'étude.

→ Ces terrains localisés dans un secteur situé en centre ville où sont concentrés l'essentiel des services publics, proches de la gare sont une opportunité exceptionnelle pour engager une réflexion globale d'aménagement à l'échelle d'un quartier en prenant également en compte la question des flux, notamment ceux grandissant de l'est de la ville, vers les transports en commun.

→ C'est aussi une opportunité d'urbanisme pour valoriser les deux côtés de la gare.

Cette étude destinée à l'aménagement de la gare de Rambouillet aura donc pour objet de définir les conditions de la mobilisation de cet espace foncier au regard d'un projet global mixte (logements, activités, équipements publics, transports avec un passage routier éventuel sous la voie de chemin de fer) sur le secteur de la Gare, et déterminera les conditions et les modalités d'aménagement opérationnelles du secteur afin de garantir la réalisation d'un projet urbain durable.

Le suivi de l'étude sera assuré par un comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires concernés par cette réflexion et par un comité technique en correspondance.

L'étude s'articulera autour de trois phases détaillées qui feront l'objet de validations successives de la part du comité de pilotage:

1/ un diagnostic du site et ses potentialités (en cours) ,

2/ trois scénarii d'aménagements argumentés destinés à permettre un débat en comité de pilotage. une attention particulière sera portée sur

- les conditions d'accessibilité au site (voitures, piétons, vélo);
- l'équilibre économique de l'opération
- la réponse aux demandes mises en évidence par l'analyse immobilière et l'étude de programmation.

3/ Mise au point d'un plan d'aménagement.

Conclusion : Au delà d'un lieu destiné à voyager, la gare de Rambouillet a pour ambition de devenir le cœur d'un quartier nouveau, accueillant, sécurisant, respectueux des principes du développement durable. Ce projet nécessite l'engagement commun et la capacité des différents acteurs à travailler de concert.